

# ASSOCIATIONS

## DEMANDE DE SUBVENTION(S)

### Formulaire unique

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1 et 10  
Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une notice n° 51781#02 est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur [https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_15059.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do)

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence-réurrence	Objet	Période
En numéraire (argent) En nature	Première demande Renouvellement (ou poursuite)	Fonctionnement global Projet(s)/actions(s)	Annuel ou ponctuel Pluriannuel

À envoyer à l'une ou plusieurs (selon le cas) des autorités administratives suivantes (coordonnées <https://lannuaire.service-public.fr/>) :

**État - Ministère**

Direction (ex : départementale -ou régionale- de la cohésion sociale, etc.)

**Conseil régional**

Direction/Service

**Conseil départemental**

Direction/Service

**Commune ou Intercommunalité**

Direction/Service

**Établissement public**

**Autre (préciser)**

## 1. Identification de l'association

**1.1 Nom - Dénomination :** Association Mayouri pour la Création d'Activités Productives (AMCAP).....  
**Sigle de l'association :** ..... **Site web :** .....

**1.2 Numéro Siret :** I 4 I 1 I 9 I 5 I 5 I 9 I 1 I 3 I 3 I 0 I 0 I 0 I 2 I 2 I

**1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture :** I W I 9 I C I 1 I 0 I 0 I 1 I 6 I 8 I 1 I I  
 (si vous ne disposez pas de ces numéros, voir la notice)

**1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) :** Date 03/04/2010  
 I 2 I 0 I 1 I 0 I 0 I 0 I 1 I 4 I

**Volume :** I I I I **Folio :** I I I I **Tribunal d'instance :**

**1.5 Adresse du siège social :** 22 rue des ananas, Hameau de Préfontaine,.....  
**Code postal :** 97355,.... **Commune :** Macouria.....  
**Commune déléguée le cas échéant :** .....

**1.5.1 Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) :** .....  
**Code postal :** ..... **Commune :** .....  
**Commune déléguée le cas échéant :** .....

**1.6 Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts)**

**Nom :** LOUIS-ALEXANDRE..... **Prénom :** Naomi.....  
**Fonction :** Présidente.....  
**Téléphone :** 06 94 27 10 93 **Courriel :** amcap.guyane@gmail.com.....

**1.7 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)**

**Nom :** ..... **Prénom :** .....  
**Fonction :** .....  
**Téléphone :** ..... **Courriel :** .....

## 2. Relations avec l'administration

**Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s)?** **oui**  
**Si oui, merci de préciser :** Avis favorable du Comité Départemental d'Insertion par l'Activité Économique. L'agrément délivré par Pôle Emploi suivra.

Type d'agrément :	attribué par	en date du :
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**L'association est-elle reconnue d'utilité publique ?** **non**  
**Si oui, date de publication au Journal Officiel :** I I I I I I I

**L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ?** **non**

### 3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet ne pas utiliser de sigle)

Sans

objet.....

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales :    **oui**    Si oui lesquelles ?

L'association Nou Djok : qui mène des actions de solidarité sociale et d'éducation populaire.  
Point com : structure de formation agréée comme centre de formation d'apprentis en horticulture et travaux paysagers.

Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée :

### 4. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles : <b>Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association de manière non rémunérée.</b>	<b>8</b>
Nombre de volontaires : <i>Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par exemple Service Civique)</i>	
Nombre total de salarié(e)s :	
Dont nombre d'emplois aidés	
Nombre de salarié(e)s en équivalent temps plein (ETP)	
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	
Adhérents : <i>personnes ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association</i>	<b>8</b>



N°12156\*05

**Mars 2017 - Page 3 sur 9**

**Mars 2017 - Page 1 sur 9**

## 5. Budget<sup>1</sup> prévisionnel de l'association

Année 2022 ou exercice du 01/01/2022 au au 31/01/2022

**Nota :** Comme vu avec la comptable qui nous a accompagné dans la réalisation de notre compte de résultat prévisionnel, le montant de FDI demandé est de 30 746 € mais il apparaît à 14 746 € dans le compte de résultat

prévisionnel ci-dessous car d'un point de vue comptable, la partie du FDI finançant de l'investissement (travaux d'adduction d'eau et de mise en place de l'électricité) ne doit pas figurer entièrement mais au prorata de la durée d'amortissement, de même que l'investissement lui-même dont le montant ne figure pas dans sa totalité la première année mais qui est retranscrit dans les charges au compte 68 « dotation aux amortissements ». Il en va de même pour le FEDER.

La subvention en elle-même ne figure pas entièrement non plus mais est répercutée au prorata de l'amortissement, dans le compte « produits exceptionnels ».

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
<b>60 - Achats</b>	<b>54 189</b>	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	<b>39 584</b>
Achats matières et fournitures	9000	<b>73 - Dotations et produits de tarification</b>	
Autres fournitures	45189	<b>74 - Subventions d'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>350 172</b>
		État : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf 1ère page	
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>21 000</b>	DIECCTE - aide aux postes	<b>183 920</b>
Locations	10 000	DIECCTE - FDI	<b>14 746</b>
Entretien et réparation	7 000	DGTM (Agriculture) - PRA	<b>3 000</b>
Assurance	4 000	Conseil.s Régional(aux)	
Documentation		DICS	<b>35 000</b>
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>31 530</b>	Conseil.s Départemental(aux)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	13 000		
Publicité, publications			
Déplacements, missions	14 000	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations : CACL	<b>27 000</b>
Services bancaires, autres	4 530		
<b>63 - impôts et taxes</b>	<b>0</b>		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (Caf. etc. Détailler)	
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>274 107</b>	Fonds européens (FSE, FEDER, etc)	<b>86 505</b>
Rémunération des personnels	196 913	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	77 194	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides orivées (fondation)	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>0</b>
		756. Cotisations	
		758 Dons manuels - Mécénat	
<b>66 - Charges financières</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>26 790</b>
<b>68 - Dotation aux amortissements, provisions et</b>	<b>35 720</b>	<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	

<sup>1</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros

<sup>2</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

engagements à réaliser sur ressources affectées			
69 – Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés		79 – Transfert de charges	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>416 546</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>416 546</b>
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE<sup>3</sup>**

<b>86 – Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>0</b>	<b>87 – Contributions volontaires en nature</b>	<b>0</b>
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 – Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0</b>

<sup>3</sup>

*Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n°99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice*

Projet n° .....

## 6. Projet – Objet de la demande

Remplir un « rubrique 6 – objet de la demande » (3 pages) par projet

Votre demande est adressée à la politique de la ville ?  oui

### Intitulé :

Nous proposons de conduire des ateliers chantiers d'insertion avec comme support de production l'horticulture générale. Nous avons choisi de nommer ce projet : « Les ateliers jardins ».

### Objectifs :

Objectif général : Créer de la richesse et de l'emploi sur le territoire d'action par le biais de l'horticulture générale.

Objectif du projet : Conduire des ateliers chantiers d'insertion avec comme support de production l'horticulture générale.

### Description :

Il s'agit sur le terrain qui nous a été attribué :

- De mettre en place les infrastructures nécessaires à la production de fruits, légumes, plantes aromatiques, plantes ornementales et tout autres produits issus de la pratique de l'horticulture générale.
- D'élaborer le projet de production adapté au terrain et à la double activité d'actions d'insertion sociale et professionnelle et d'activités commerciales économiquement viables.
- De recruter des personnes qualifiées afin de constituer une équipe de 4 salariés chargée de former aux gestes techniques, d'encadrer dans la production et d'accompagner dans leur projet professionnel le groupe de bénéficiaires afin d'obtenir le maximum de sorties positives, d'assurer la gestion administrative et financière quotidienne.

**Bénéficiaires :** caractéristiques sociales dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

Peuvent être admises dans notre structure d'insertion par l'activité économique, toutes les personnes répondant aux critères d'éligibilité définis par les textes.

Nous nous engageons à respecter les valeurs d'égalité et de fraternité de la république.

Projet n° .....

## 6. Projet – Objet de la demande (suite)

### Territoire :

Notre base d'activité est positionnée sur le territoire de Montsinéry-Tonnégrande mais nos actions concernent par effet de proximité les populations de Macouria et Cayenne et d'une façon générale tout habitant du territoire de la CACL et de la Guyane en capacité de se transporter sur le lieu de nos actions.

### Moyens matériels et humains (voir aussi « CHARGES INDIRECTES RÉPARTIES » au budget du projet) :

Pour assurer nos activités un local technique, plus de 1000 m<sup>2</sup> d'abris de cultures, un parc matériel pour : la production maraîchère, l'embellissement et l'entretien du site et les prestations extérieurs en travaux paysagers sont prévus.

Une équipe composée : d'un responsable de production, d'un accompagnateur social et professionnel de 2 encadrants techniques a la charge d'encadrer 12 salariés en insertion.

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
<b>Bénévoles participants activement à l'action/projet</b>	<b>8</b>	
<b>salarié(e)s</b>	<b>4</b>	
Dont CDI		
Dont CDD	<b>4</b>	
Dont emplois-aidés <sup>4</sup>		
<b>Volontaires (Services Civiques...)</b>		

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutement pour la mise en œuvre de l'action/projet ?

oui                      Si oui, combien (en ETPT) : .....

**Date ou période de réalisation** : du (le)         au

### Évaluation : indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus

Selon les règles fixées par la commission départementale d'insertion par l'activité économique, l'atelier chantier d'insertion est tenu d'obtenir un taux de sortie positive de de 50 % au moins.

## 6. Budget<sup>5</sup> du projet

Année 2022, ou exercice du 01/01/2021 au 31/12/2022

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
<b>60 - Achats</b>	<b>47 588</b>	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	<b>35 983</b>
Achats matières et fournitures	9 000	<b>73 - Dotations et produits de tarification</b>	
Autres fournitures	38 588	<b>74 - Subventions d'exploitation<sup>6</sup></b>	<b>347 172</b>
		État : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf 1ère page	
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>21 000</b>	DIECCTE - aide aux postes	<b>183 920</b>
Locations	10 000	DIECCTE - FDI	14 746
Entretien et réparation	7 000		
Assurance	4 000	Conseil.s Régional(aux)	
Documentation		DICS	35 000
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>31 530</b>	Conseil.s Départemental(aux)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	13 000		
Publicité, publications			
Déplacements, missions	14 000	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations : CACL	27 000
Services bancaires, autres	4 530		
<b>63 - impôts et taxes</b>	<b>0</b>		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (Caf. etc. Détailler)	
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>274 107</b>	Fonds européens (FSE, FEDER, etc)	<b>86 505</b>
Rémunération des personnels	196 913	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	77 194	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>0</b>
		756. Cotisations	
		758 Dons manuels - Mécénat	
<b>66 - Charges financières</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>26 790</b>
<b>68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées</b>	<b>35 720</b>	<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	
<b>69 - Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés</b>		<b>79 - Transfert de charges</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>409 945</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>409 945</b>
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

<sup>5</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros

<sup>6</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE<sup>7</sup>**

<b>86 – Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>0</b>	<b>87 – Contributions volontaires en nature</b>	<b>0</b>
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 – Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0</b>

La subvention sollicité de 27 000 €, objet de la présente de mande représente ..... % du total des produits du projet  
(montant sollicité / total du budget) x 100

## 7. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom, prénom) LOUIS-ALEXANDRE Naomi.....

représentant(e) légal(e) de l'association : Association Mayouri pour la Création d'Activités Productives (AMCAP)  
.....

*Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les deux signatures : celles du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter) lui permettant d'engager celle-ci<sup>8</sup>*

### Déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives<sup>9</sup>, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondant) ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la **Charte des engagements réciproques** conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux, et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières, -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours)<sup>10</sup> ;

inférieur ou égal 500 000 euros

- demander une subvention de :

27 000..... € au titre de l'année ou exercice 2022  
20

..... € au titre de l'année ou exercice .....  
20

..... € au titre de l'année ou exercice .....  
20

..... € au titre de l'année ou exercice .....  
signature 20

- Que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association (joindre un RIB).

Fait, le

à

8 « Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation de mandataire. Article 1984 du code civil »

9 Déclaration de changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations – préfecture ou Sous-préfecture.

10 Conformément à la circulaire du Premier Ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission Européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) n° 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides des minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 140/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de minimis.

--	--

## 7 bis. Informations annexes

*Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'État.*

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Décision Almunia", "Règlement de minimis", "Régime d'aide pris sur la base du RGEC"...) renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année(s) pour laquelle/ lesquelles la subvention a été attribuée	"Décision" européenne, "Règlement" ou "régime d'aide", européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant

*Pour plus d'informations sur la manière de remplir ce tableau, se reporter à la notice.*



N°12156\*05

Mars 2017 - Page 9 sur 9

Mars 2017 - Page 1 sur 9